

Droit de Rétractation du Vendeur - Marché Français

Droit de Rétractation du Vendeur - Marché Français

Dernière mise à jour : 23/10/2025

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de se rétracter d'une commande dans certaines situations spécifiques et légitimes, avant que celle-ci ne soit expédiée ou exécutée.

Conditions d'exercice

Le Vendeur peut exercer ce droit dans les cas suivants :

- **Le produit est en rupture de stock ou n'est plus disponible ;**
- **Une erreur de prix ou de description a été constatée ;**
- **La commande semble frauduleuse ou irrégulière ;**
- **L'Acheteur ne respecte pas les conditions de la plateforme ;**
- **Des circonstances exceptionnelles empêchent la livraison ou l'exécution de la commande.**

Notification et remboursement

En cas d'annulation :

- **L'Acheteur sera informé rapidement par e-mail ou via la plateforme ;**
- **Tout paiement déjà reçu sera intégralement remboursé dans un délai raisonnable.**

Sans préjudice du droit du consommateur

Ce droit du Vendeur n'affecte pas le droit légal de rétractation du Consommateur, qui reste applicable conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation (14 jours pour se rétracter après réception du produit).